

MAIRIE



Tel 03 44 02 18 52



Le conseil municipal offre une sortie au **Parc Saint Paul** aux enfants domiciliés dans la commune et âgés de 6 à 10 ans (âge équivalent aux classes de CP à CM2)

Le samedi 30 septembre 2023

Rendez-vous est donné sur le parking du Parc Saint Paul, à proximité de l'entrée
À 9 h 30, les accompagnateurs seront équipés de gilets jaunes de sécurité, les groupes seront alors constitués et entreront à 10 h dans le Parc.

Le repas offert par la commune aux enfants et encadrants sera pris en commun (nuggets/frites/compote/eau), le goûter offert par le Parc sera pris en groupe.

Les familles récupéreront leur-s enfant-s à 17 h 30 sur le même parking

Consignes

Les enfants devront porter une tenue adaptée, être bien chaussés, équipés d'une casquette et d'une crème solaire et/ou d'un vêtement de pluie selon la météo, d'une gourde ou d'une petite bouteille d'eau, le tout contenu dans un petit sac à dos léger (il le porte toute la journée). Le repas et le goûter étant prévus, aucune nourriture n'est nécessaire et aucune dépense n'est faite sur place.

Les parents bénévoles candidats pour **accompagner les enfants sont les bienvenus**, la **sécurité des enfants nécessite un encadrement adapté**.

Coupon à découper et à remettre avant le vendredi 22 septembre à 18 h dans la boîte aux lettres de la Mairie

Je soussigné(e) M Mme..... père mère ou tuteur*

Autorise-nt mon enfant..... à participer à la sortie « Parc Saint Paul »
le **Samedi 30 Septembre 2023**.

Je souhaite prendre en charge un groupe d'enfants : **OUI** **NON ***,

Mon contact téléphonique :

Fait à Saint Martin le Noeud, le
Signature :

Personne à contacter en cas de besoin le jour de la sortie (obligatoire)

*rayer la mention inutile ou compléter